

point d'interroger à ce propos les canonistes éprouvés qui avaient examiné le nouveau Code, *diurna nocturna que manu*, et tous donnèrent une réponse reconfortante et flatteuse.

Le mérite, Très Saint-Père, en doit principalement être attribué à ce groupe de consultants qui, dans une longue période de travail, m'aiderent toujours avec un zèle et une compétence supérieurs à tout éloge; au vénérable épiscopat qui, interrogé opportunément, suggéra d'utiles modifications, tant dans la forme que dans la substance, à la première rédaction du Code; aux éminentissimes cardinaux qui, parmi leurs graves occupations et préoccupations, trouvèrent le moyen de consacrer avec une intelligente prédilection un jour par semaine à la codification, sans compter les heures d'études nécessaires à la discussion des matières. Grâce à la coopération concertée de toutes ces énergies, Votre Sainteté peut aujourd'hui, tandis que l'humanité va se déchirant en une guerre sans exemple dans l'histoire, donner à l'Eglise le Code des lois disciplinaires que celle-ci devra désormais observer.

C'est la confirmation éclatante d'un fait que l'histoire démontre hautement, à savoir que l'Eglise catholique, placée par la Providence divine au milieu des incessantes compétitions de cette terre, poursuit sereine et immaculée sa divine mission d'amour et de bien, sans se laisser détourner par la violence des tempêtes humaines.

Votre Sainteté, en une récente allocution consistoriale, a dit sa conviction que le nouveau Code favoriserait l'étude, l'observation de la discipline et le salut des âmes. Fasse Dieu, en sa divine miséricorde, qu'il en soit ainsi. C'est la seule récompense que, avec la bénédiction apostolique, nous désirons pour tous nos labeurs.

RÉPONSE DE SA SAINTÉTÉ

Dans la vie de l'Eglise, les joies et les douleurs alternent. Le parfum des fleurs est de même d'ordinaire bien vite dissipé par la violence de la tempête. Personne ne voudra s'en étonner, parce que, élevant les yeux vers Jésus crucifié, les chrétiens doivent penser et dire qu'il ne convient pas que, sous un chef couronné d'épines, les membres se parent de roses. Mais, relever ce qui fait la vie de l'Eglise, ou la prépondérance qu'ont chez elle les douleurs, n'empêche pas de goûter les joies qui, parfois, succèdent aux amertumes. Il semble même que ces rares joies nous en deviennent plus agréables et accroissent notre sentiment de reconnaissance envers Celui de qui procèdent tous les biens.

Nous en faisons, vénérables frères, la douce expérience en ce moment. Nous pouvons bien dire, en effet, que, dès le début de notre pontificat et dans son développement rapide, ce ne sont point les zéphirs embaumés, mais les tempêtes les plus impétueuses, qui ont